

Le casino Joa lance la machine à spectacles

Joa veut se démarquer des autres casinos en devenant une destination de loisirs et en créant notamment, des événements musicaux comme le Tremplin des talents, ouvert aux inscriptions

Changer le regard des gens sur l'univers du casino, c'est devenu un credo du groupe Joa. À La Seyne, le casinotier, qui va redémarrer en septembre le chantier du futur bâtiment en centre-ville – après accord du ministère de l'Intérieur ⁽¹⁾ –, diversifie ses activités. Bowling, spectacles musicaux, d'humour, de chant, voire animations folkloriques, « c'est ce qui nous différencie », note Alicia Dye-Pelisson, responsable du service marketing.

« Marquer l'ADN du casino »

Pour aller encore plus loin dans la démarcation, le casino seynois se lance dans la découverte de talents musicaux avec l'organisation d'un tremplin en septembre (lire ci-contre toutes les informations techniques et pratiques).

« Spécifique à La Seyne, cet événement répond à la volonté du groupe de faire de ses casinos une destination de loisirs », précise Alicia Dye-Pelisson.

« Ce qu'on souhaite, c'est à la fois marquer notre ADN, abonde le directeur, Dylan Peyras, et s'ancrer localement en amenant du loisir. Le projet culturel d'Alicia est un bel événement. On met le budget (environ 20000 euros), des moyens de communication importants. On avait fait un premier tremplin l'année dernière à une moindre échelle. Le but est qu'il devienne un vrai événement seynois, organisé, pourquoi pas, par la suite, avec la mairie. Nous n'en avons pas

encore discuté. Mais nous souhaitons que les Seynois s'approprient cet événement. »

Enregistrement au studio I-Records

Le vainqueur du tremplin, sur neuf candidats retenus pour concourir les 10, 11 et 12 septembre, se verra offrir l'enregistrement d'un album en studio professionnel et le pressage CD. Douze jours d'enregistrement seront offerts. Autant dire qu'il y aura le temps de sortir un beau produit, bien fini.

« Le gagnant aura un an pour se préparer à rentrer en studio, chez I-Records à Brignoles. Il n'y a pas de genre imposé. Ce qui est imposé, en revanche, c'est d'être auteur-compositeur. On peut tolérer des reprises, à condition que ce soit vraiment retravaillé et personnel. Pour concourir, il n'y a pas besoin d'envoyer une maquette. Ça peut-être un fichier ou un lien. Ce qui est important, c'est le projet de l'artiste ou du groupe. »

Les artistes devront se produire en « live ». Les bandes-son ne seront pas acceptées. L'intention, c'est de donner un coup de pouce, mais aussi de faire du spectacle.

Cette idée de tremplin, le casino la doit à la sensibilité particulière de sa directrice du marketing. Alicia Dye-Pelisson en pince pour la musique. Autant dire qu'elle est particulièrement attentive au bon déroulement de son projet.

C. H.

1-Lire nos précédents articles sur varmatin.com



Le directeur du casino Joa La Seyne, Dylan Peyras, et la directrice du service marketing, Alicia Dye-Pelisson, ont déjà reçu quelques dossiers de candidature pour le tremplin des talents. Vous avez jusqu'au 1^{er} septembre à midi pour vous inscrire.

(Photo Mélissa Chesi)

Tremplin des talents : comment participer ?

Le Tremplin des talents Joa est ouvert à toute personne majeure. Il s'adresse aux artistes (auteurs, compositeurs, interprètes...) individuels, ou en groupe, ayant un projet instrumental et vocal. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1^{er} septembre à midi, date limite de dépôt des candidatures. Un dossier de participation est adressé sur simple demande auprès du casino Joa de La Seyne-sur-Mer. Les candidats devront ensuite renvoyer la fiche d'inscription complétée, ainsi qu'une maquette et une photo. Pour l'ensemble des candidatures reçues, neuf artistes ou groupes d'artistes seront sélectionnés, par

le comité de direction du casino, selon des critères précis : la qualité musicale de leurs créations, la singularité et l'originalité de leur univers, leur propre projet musical.

Trois soirées de présélection

Les neuf artistes sélectionnés se produiront ensuite sur la scène du casino, au cours des trois soirées de présélection, ayant lieu les 10, 11 et 12 septembre. Durant chaque soirée, trois artistes ou groupes présenteront leur composition pendant trente minutes devant un jury composé du public et de la direction du casino. Les résultats seront communiqués à

la fin de chacune des trois soirées pour désigner les finalistes. Ces derniers s'affronteront lors d'une ultime soirée le 19 septembre. Les deux artistes qui remporteront le plus de voix seront départagés par la direction du casino. Les quatre soirées du tremplin auront lieu de 20h30 à 22h45 sur la terrasse, qui sera couverte pour l'occasion et ouverte aux plus de 18 ans.

Pour tout renseignement, contacter le service marketing du casino Joa : Alicia Dye-Pelisson au 04.94.29.16.67. Courriel : a.dye@joa.fr